
Section 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du matériau : Mastique d'étanchéité**Synonymes :** Mastique butyle**Famille chimique :** Mastique**Utilisation du produit :** Produit d'étanchéité en élastomère pour les membranes monocouches EPDM et d'oléfine thermoplastique (TPO)**Restrictions d'utilisation :** Pour un usage industriel uniquement**Information du fabricant**

Carlisle SynTec

1285 Ritner Highway

Carlisle, PA 17013

USA

Téléphone : +1-800-479-6832

Numéro de téléphone d'urgence : +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Section 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification conforme au paragraphe (d) du titre 29 du Code des règlements fédéraux (CFR) 1910.1200.

Liquides inflammables - Catégorie 2

Corrosion/irritation cutanée - Catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH**Symbole(s)****Mot-indicateur**

Danger

Mention(s) de danger

Liquide et vapeur hautement inflammables

Entraîne une irritation cutanée

Peut provoquer une somnolence ou des étourdissements

Mise(s) en garde**Prévention**

Maintenir le contenant correctement fermé.

Conserver loin de sources de chaleur, d'étincelles, de flammes nues, de surfaces chaudes - Ne pas fumer.

Mettre le contenant et le matériel de réception à terre et les lier.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage anti-explosion.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Mastique d'étanchéité

Numéro de produit : 319621

Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Utiliser seulement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée.

Porter des gants et des vêtements de protection, ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.

Éviter de respirer la poussière, la fumée, les gaz, le brouillard, les vapeurs, les gouttelettes provenant des pulvérisations.

Se laver soigneusement après la manipulation du matériau.

Réponse

En cas d'incendie : utiliser des moyens d'extinction appropriés pour éteindre le feu.

EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir calme dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : retirer immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau ou sous la douche.

Si une irritation de la peau survient : demander un avis médical.

Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Appeler le CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin si vous vous sentez mal.

Traitement spécifique (voir étiquette).

Entreposage

Entreposer le produit dans un endroit bien aéré. Maintenir le contenant hermétiquement fermé.

Conserver dans un endroit frais.

Garder le produit sous clé.

Élimination

Éliminer le contenu/le contenant conformément aux lois locales, régionales, nationales et internationales en vigueur

Section 3 – COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Numéro CAS	Nom du composant	Pourcentage
Secret commercial	Composé de silice	1-5
Secret commercial	Polyphénol antioxydant	< 0,1
Secret commercial	Huile paraffinique fortement hydrotraitée	1-5
Secret commercial	Polybutylène	10-30
64742-89-8	Solvant naphta, pétrole, aliphatique léger	10-30
Mélange	Argile hydrex	3-7

Section 4 – PREMIERS SOINS

Inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Appeler le CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin si vous vous sentez mal.

Peau

Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Rincer la peau à l'eau ou sous la douche. En cas d'irritation de la peau, demander un avis médical.

Yeux

Rincer à l'eau avec précaution pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement retirées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical.

Ingestion

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un pharmacien.

Indication de consultation médicale d'urgence et traitement spécial requis

Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

Principaux symptômes et effets**Aigus**

Provoque une irritation cutanée. Peut entraîner une somnolence ou des étourdissements.

Différés

Aucune information sur des effets indésirables importants.

Section 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction**Moyens d'extinction convenables**

Utiliser un extincteur à poudre, à mousse ou à dioxyde de carbone. L'eau peut être inefficace. Pulvériser de l'eau pour refroidir les conteneurs.

Moyens d'extinction non convenables

Ne pas utiliser de jets d'eau à forte pression.

Dangers spéciaux liés aux produits chimiques

Liquide et vapeur hautement inflammables. Peuvent brûler et exploser facilement en cas d'exposition aux flammes nues ou à une forte chaleur. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager sur une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flammes.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone, aldéhydes

Nom du matériau : Mastique d'étanchéité

Numéro de produit : 319621

Mesures de lutte contre l'incendie

Afin de se protéger des éventuelles expositions, les pompiers doivent porter une tenue de sécurité incendie complète comprenant un appareil respiratoire autonome (ARA).

Section 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement et des vêtements de protection individuels, voir la Section 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes sources d'inflammation. Éviter de respirer les vapeurs. Aérer la zone affectée. Absorber avec de la terre, du sable ou autre matière non combustible et transférer dans le contenant. Utiliser des outils anti-étincelles. Endiguer en vue d'une élimination ultérieure. Éliminer conformément à tous les règlements en vigueur.

Précautions environnementales

Éviter le rejet dans l'environnement.

Section 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Conserver loin des sources de chaleur, d'étincelles, de flammes nues, de surfaces chaudes. Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques. Mettre le contenant et le matériel de réception à terre et les lier. Utiliser des outils anti-étincelles. Utiliser le produit uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée. Porter des gants et des vêtements de protection, ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage. Ne pas respirer la poussière, les émanations, les gaz, le brouillard, les vapeurs et les gouttelettes fines. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être portés en dehors du lieu de travail. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.**

Mesures de sécurité d'entreposage et incompatibilités

Entreposer le produit dans un endroit bien aéré. Maintenir le contenant hermétiquement fermé.

Conserver dans un endroit frais.

Garder le produit sous clé.

Tenir à l'abri de la chaleur et des sources d'inflammation. Tenir loin des substances incompatibles. Ne pas couper, percer ou souder sur ce contenant ou près de celui-ci.

Substances incompatibles

Agents oxydants puissants, acides, basiques.

Section 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition des composants

Carbonate de calcium	1317-65-3
NIOSH :	10 mg/m ³ MPT de poussière totale; 5 mg/m ³ MPT de poussière respirable
OSHA (É.-U.) :	15 mg/m ³ MPT de poussière totale; 5 mg/m ³ MPT de fraction respirable

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : **Mastique d'étanchéité**

Numéro de produit : **319621**

Mexique :	10 mg/m ³ MPT LMPE-PPT	20 mg/m ³ LECT [LMPE-CT]
Composé de silice	Secret commercial	
OSHA (É.-U.) :	20 mppcf MPT; ((80)/(%) SiO ₂) mg/m ³ MPT)	
Mexique :	10 mg/m ³ MPT LMPE-PPT	
Composé de carbone	Secret commercial	
ACGIH :	3 mg/m ³ MPT de fraction inhalable	
NIOSH :	3,5 mg/m ³ MPT; 0,1 mg/m ³ MPT (noir de carbone en présence d'hydrocarbures aromatiques polycycliques) comme le HAP	
	1 750 mg/m ³ DIVS	
OSHA (É.-U.) :	3,5 mg/m ³ MPT	
Mexique :	3,5 mg/m ³ MPT LMPE-PPT	7 mg/m ³ LECT [LMPE-CT]
Silice, cristalline	14808-60-7	
ACGIH :	0,025 mg/m ³ MPT de fraction respirable	
NIOSH :	0,05 mg/m ³ MPT de particules respirables sous forme de poussière	50 mg/m ³ DIVS de particules respirables sous forme de poussière
OSHA (É.-U.) :	((30)/(%) SiO ₂ + 2) mg/m ³ MPT) poussière totale; ((250)/(%) SiO ₂ + 5) mppcf MPT) fraction respirable; ((10)/(%) SiO ₂ + 2) mg/m ³ MPT) fraction respirable	
Mexique :	0,1 mg/m ³ MPT LMPE-PPT de fraction respirable	

Valeur limite biologique

Les composants de ce produit n'ont pas de valeur limite biologique.

Mesures d'ingénierie

Fournir un système de ventilation aspirante locale. Respecter les limites d'exposition en vigueur.

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle, par exemple)

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection résistantes aux éclaboussures. Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence à proximité immédiate du lieu de travail.

Protection de la peau

Porter des vêtements résistants aux produits chimiques et des bottes en caoutchouc en cas de risque de contact avec le produit. Produit recommandé : crème de protection pour la peau.

Protection respiratoire

Utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué NIOSH avec un élément filtrant approprié (cartouche ou filtre) lorsque les niveaux de concentration dans l'air risquent d'excéder les limites d'exposition.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : **Mastique d'étanchéité**

Numéro de produit : **319621**

Recommandations concernant les gants

Porter des gants résistants aux produits chimiques appropriés.

Section 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Liquide visqueux gris	État physique	Liquide
Odeur	Légère, solvant	Couleur	Gris
Seuil olfactif	Non disponible	pH	Non disponible
Point de fusion	Non disponible	Point d'ébullition	119 - 141 °C (246 - 286 °F)
Point de congélation	Non disponible	Taux d'évaporation	3,5
Point d'ébullition	Non disponible	Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible
Auto-inflammation	246 °C (475 °F)	Point d'éclair	10 °C (50 °F)
Limite inférieure d'explosivité	0,9 %	Décomposition	Non disponible
Limite supérieure d'explosivité	6,7 %	Pression de vapeur	11,25 mmHg
Densité de vapeur (air = 1)	4	Densité (eau = 1)	Non disponible
Hydrosolubilité	0,5	Coefficient de partition : n-octanol/eau	Non disponible
Viscosité	1 200 000 cps	Solubilité (autre)	Hydrocarbures
Densité	1,2 - 1,3 (relative)	COV	250 g/L

Autre information

Aucune information supplémentaire disponible.

Section 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun danger de réactivité attendu.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

Risque de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes, les étincelles et toutes autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec les substances incompatibles.

Nom du matériau : Mastique d'étanchéité**Numéro de produit : 319621****Substances incompatibles**

Agents d'oxydation puissants, acides, bases.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, aldéhydes

Section 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Information sur les voies d'exposition probables**Inhalation**

Peut entraîner une somnolence ou des étourdissements.

Contact avec la peau

Provoque une irritation cutanée.

Contact avec les yeux

Peut causer une irritation des yeux.

Ingestion

Peut causer une irritation gastro-intestinale.

Toxicité aiguë et chronique**Analyse des composants - DL50/CL50**

Les composants de ce produit ont été testés sur diverses sources. Les résultats sont publiés ci-dessous :

Composé de carbone (secret commercial)

Rat, oral, DL50 > 8 000 mg/kg

Polyphénol antioxydant (secret commercial)

Rat, oral, DL50 > 5 000 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 > 5 000 mg/kg

Huile paraffinique fortement hydrotraitée (secret commercial)

Rat, oral, DL50 > 5 000 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 > 2 000 mg/kg

Polybutène (secret commercial)

Rat, oral, DL50 > 34 600 mg/kg

Rat, cutané, DL50 > 10 250 mg/kg

Solvant naphta, pétrole, aliphatique léger (64742-89-8)

Rat, oral, DL50 > 2 000 mg/kg

Rat, cutané, DL50 > 2 000 mg/kg

Silice cristalline (14808-60-7)

Rat, oral, DL50 : 500 mg/kg

Effets immédiats

Provoque une irritation cutanée. Peut entraîner une somnolence ou des étourdissements. Peut causer une irritation gastro-intestinale.

Effets différés

Aucune information sur des effets indésirables importants.

Irritation/corrosivité

Provoque une irritation cutanée. Peut causer une irritation gastro-intestinale.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Mastique d'étanchéité

Numéro de produit : 319621

Sensibilisation respiratoire

Aucune donnée disponible.

Sensibilisation cutanée

Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité des composants

Composé de silice	Secret commercial
CIRC :	Monographie 68 [1997]; (groupe 3 (non classable))
Composé de carbone	Secret commercial
ACGIH :	A3 - Carcinogène confirmé pour les animaux et pertinence inconnue pour les humains
CIRC :	Monographie 93 [2010]; Monographie 65 [1996] (groupe 2B (peut être cancérogène pour les humains))
DFG :	Catégorie 3B (peut être cancérogène pour les humains, fraction inhalable)
OSHA :	Présent
Silice, cristalline	14808-60-7
ACGIH :	A2 – Probablement cancérogène pour les humains
CIRC :	Monographie 100C [2012]; Monographie 68 [1997] (groupe 1 [cancérogène pour les humains])
NTP :	Reconnu cancérogène pour l'homme (de taille respirable)
DFG :	Catégorie 1 (provoque le cancer chez l'homme, fraction alvéolaire)
OSHA :	Présent (de taille respirable)

Mutagénicité des cellules germinales

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Peut avoir un effet sur le système nerveux central : somnolence, étourdissements.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

Aucun organe cible n'est identifié.

Risque d'aspiration

Aucune donnée disponible.

Troubles médicaux aggravés par l'exposition

Aucune donnée disponible.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Mastique d'étanchéité

Numéro de produit : 319621

Information supplémentaire

Ce produit contient de la silice cristalline, une substance cancérigène reconnue. Cependant, ce composant est lié par la portion de polymère du produit d'étanchéité. La seule façon d'éliminer le polymère est de procéder à une incinération. Ce produit n'est donc pas considéré comme cancérigène.

Section 12 – INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

Écotoxicité

Éviter le rejet dans l'environnement.

Analyse des composants - Toxicité aquatique

Polyphénol antioxydant	Secret commercial
Poisson :	Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 h > 0,2 mg/L [semi-statique]
Algues :	Pseudokirchneriella subcapitata CE50 : 72 h > 0,2 mg/L IUCLID
Invertébrés :	Daphnia magna CE50 : 48 h > 0,2 mg/L IUCLID
Huile paraffinique fortement hydrotraitée	Secret commercial
Poisson :	Oncorhynchus mykiss CL50 : 96 h > 5 000 mg/L
Invertébrés :	Daphnia magna CE50 : 48 h > 1 000 mg/L IUCLID
Polybutylène	Secret commercial
Poisson :	Poissons, CL50 96 h > 1 000 mg/L
Solvant naphtha, pétrole, aliphatique léger	64742-89-8
Algues :	Pseudokirchneriella subcapitata CE50 : 72 h 4 700 mg/L IUCLID
Argile hydreux	Mélange
Poisson :	Oncorhynchus CL50 : 96 h 19 000 mg/L

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible pour ce produit.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible pour ce produit.

Nom du matériau : Mastique d'étanchéité

Numéro de produit : 319621

Mobilité

Aucune information disponible pour ce produit.

Autre toxicité

Aucune information supplémentaire disponible.

Section 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Éliminer le contenu/les contenants conformément aux lois locales, régionales, nationales et internationales en vigueur.

Section 14 – INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Information du ministère des Transports des États-Unis :

Appellation réglementaire : ADHÉSIFS

Classe de danger : 3

Numéro ONU/NA : UN1133

Groupe d'emballage : II

Étiquette(s) requise(s) : < 0,3 gal utiliser l'étiquette Quantité limitée

Information relative à l'IATA :

Appellation réglementaire : ADHÉSIFS

Classe de danger : 3

Numéro ONU : UN1133

Groupe d'emballage : II

Étiquette(s) requise(s) : < 0,3 gal utiliser l'étiquette Quantité limitée

Information relative au TDG :

Appellation réglementaire : ADHÉSIFS

Classe de danger : 3

Numéro ONU : UN1133

Groupe d'emballage : II

Étiquette(s) requise(s) :

Section 15 – INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Règlements fédéraux des États-Unis

Aucun des composants de ce produit n'est listé dans les sections 302/304 (40 CFR 355 annexe A) et 313 (40 CFR 372.65) du SARA, dans le CERCLA (40 CFR 302.4) ou dans le TSCA 12(b) ou ne nécessite de plan de sécurité des procédés d'OSHA.

SARA sections 311/312 (40 CFR 370 sous-parties B et C)

Danger immédiat pour la santé : oui **Danger chronique pour la santé :** oui **Risque d'incendie :** oui **Pression :** non

Réactivité : non

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : **Mastique d'étanchéité**

Numéro de produit : **319621**

Réglementations d'États (États-Unis)

Les composants suivants apparaissent sur une ou plusieurs des listes suivantes de substances dangereuses d'États américains :

Composant	Numéro CAS	CAN	MA	MN	NJ	PA
Carbonate de calcium	1317-65-3	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Composé de silice	Secret commercial	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Composé de carbone	Secret commercial	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Silice, cristalline	14808-60-7	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

La déclaration suivante est établie conformément à la loi California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986 (Proposition 65) :

AVERTISSEMENT! Ce produit contient un produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant à l'origine de cancers

Composé de carbone	Secret commercial
Carc :	carcinogène, liste du 21/02/2003 (particules libres en suspension de taille respirable)
Silice, cristalline	14808-60-7
Carc :	carcinogène, liste du 01/10/1988 (particules en suspension de taille respirable)

Liste de Divulgence des Ingrédients (LDI) du SIMDUT

Les composants de ce produit ont été contrôlés conformément à la Liste de Divulgence des Ingrédients du SIMDUT. Cette liste indique les produits chimiques qui doivent être identifiés sur les fiches techniques de santé et de sécurité, s'ils entrent dans une composition qui remplit les critères du SIMDUT mentionnés dans les règlements sur les produits contrôlés et, s'ils sont présents en quantité supérieure à celle indiquée sur la LDI.

Composé de carbone	Secret commercial
	1 %
Silice, cristalline	14808-60-7
	1 %

Analyse des composants - Inventaire

Carbonate de calcium (1317-65-3)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	NSL	NIE	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Composé de silice (secret commercial)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Non	LIS	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Mastique d'étanchéité

Numéro de produit : 319621

Composé de carbone (secret commercial)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	EIN	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Polyphénol antioxydant (secret commercial)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	EIN	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non

Huile paraffinique fortement hydrotraitée (secret commercial)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	EIN	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non

Polybutène (secret commercial)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Solvant naphta, pétrole, aliphatique léger (64742-89-8)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	EIN	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Argile hydreux (mélange)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Silice cristalline (14808-60-7)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	EIN	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Mastique d'étanchéité

Numéro de produit : 319621

Section 16 – AUTRE INFORMATION

Classement SIMD

Risque pour la santé : 2 Risque d'incendie : 3 Réactivité : 0

Échelle de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême * = Danger chronique

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Mastique d'étanchéité

Numéro de produit : 319621

Classement NFPA

Risque pour la santé : 2 Risque d'incendie : 3 Réactivité : 0

Échelle de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

Récapitulatif des changements

Date de révision : 24 janvier 2019

Note de révision : mise à jour générale

Sigle / Légende

ACGIH – American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux); ADR – Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; AU – Australie; DBO – Demande biochimique en oxygène; C – Celsius; CAN – Canada; CAS – Chemical Abstracts Service; CERCLA – Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; CLP – Classification, étiquetage et emballage; CHN – Chine; RPC – Règlements sur les produits contrôlés; DFG – Deutsche Forschungsgemeinschaft (Fonds scientifique allemand); DOT – Ministère des Transports des États-Unis; DSD – Directive sur les substances dangereuses; LIS – Liste intérieure des substances; CEE – Communauté économique européenne; EINECS – Inventaire européen des produits chimiques commercialisés; EPA – Environmental Protection Agency (Agence de protection de l'environnement); UE – Union européenne; F – Fahrenheit; CIRC – Centre international de recherche sur le cancer; IATA – Association internationale du transport aérien; OACI – Organisation de l'aviation civile internationale; LDI – Liste de divulgation des ingrédients; DIVS – Danger immédiat pour la vie ou la santé; IMDG – Code maritime international des marchandises dangereuses; JPN – Japon; KOW – Coefficient de partage octanol/eau; KOR – Corée du Sud; LIE – Limite inférieure d'explosivité; LLV – Valeur limite de niveau d'exposition; LOLI – List Of LIsts™ – Base de données de réglementation de ChemADVISOR; MAK – Maximum Concentration Value in the Workplace (Concentration maximale sur le lieu de travail); VLEP – Valeur limite d'exposition professionnelle; NFPA – National Fire Protection Agency (Association américaine de protection contre l'incendie); NIOSH – National Institute for Occupational Safety and Health (Institut national pour l'hygiène et la sécurité au travail); NJTSR – New Jersey Trade Secret Registry (Registre des secrets commerciaux du New Jersey aux États-Unis); NTP – National Toxicology Program (Programme national de toxicologie); NZL – Nouvelle-Zélande; OSHA – Occupational Safety and Health Administration (Administration américaine pour la santé et la sécurité au travail); PHL – Philippines; RCRA – Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la conservation et la récupération des ressources); REACH – Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques; RID – Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses; SARA – Superfund Amendments and Reauthorization Act (Loi portant modification et réautorisation du Fonds spécial pour l'environnement); LECT – Limite d'exposition de courte durée; TMD – Transport de marchandises dangereuses; TSCA – Toxic Substances Control Act (Loi sur le contrôle des substances toxiques); MPT – Moyenne pondérée dans le temps; LSE – Limite supérieure d'explosivité; É.-U. – États-Unis.

Autre information

Clause d'exonération :

L'information contenue dans ce document repose sur des données et des renseignements à notre disposition et reflète notre meilleur jugement professionnel. Ce produit peut être partiellement formulé avec des composants achetés auprès d'autres sociétés. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant à la nature marchande des renseignements et données fournis, ni quant à leur adéquation à une finalité ou un usage déterminé. Les résultats attendus de l'utilisation de ces informations ou de toute autre information n'enfreignent aucun brevet. Les informations contenues dans le présent document pouvant être appliquées dans des conditions d'utilisation hors de notre contrôle et pouvant nous être inconnues, nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats d'une telle application. Cette information est fournie à la condition que son destinataire puisse prendre sa propre décision quant à l'adéquation du produit pour son utilisation spécifique.